

VALLEE DE LA DORDOGNE
Rivière Dordogne

Commune de

SAINT CYPRIEN

**MODIFICATION N°1
DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION**

CARTE DES ENJEUX

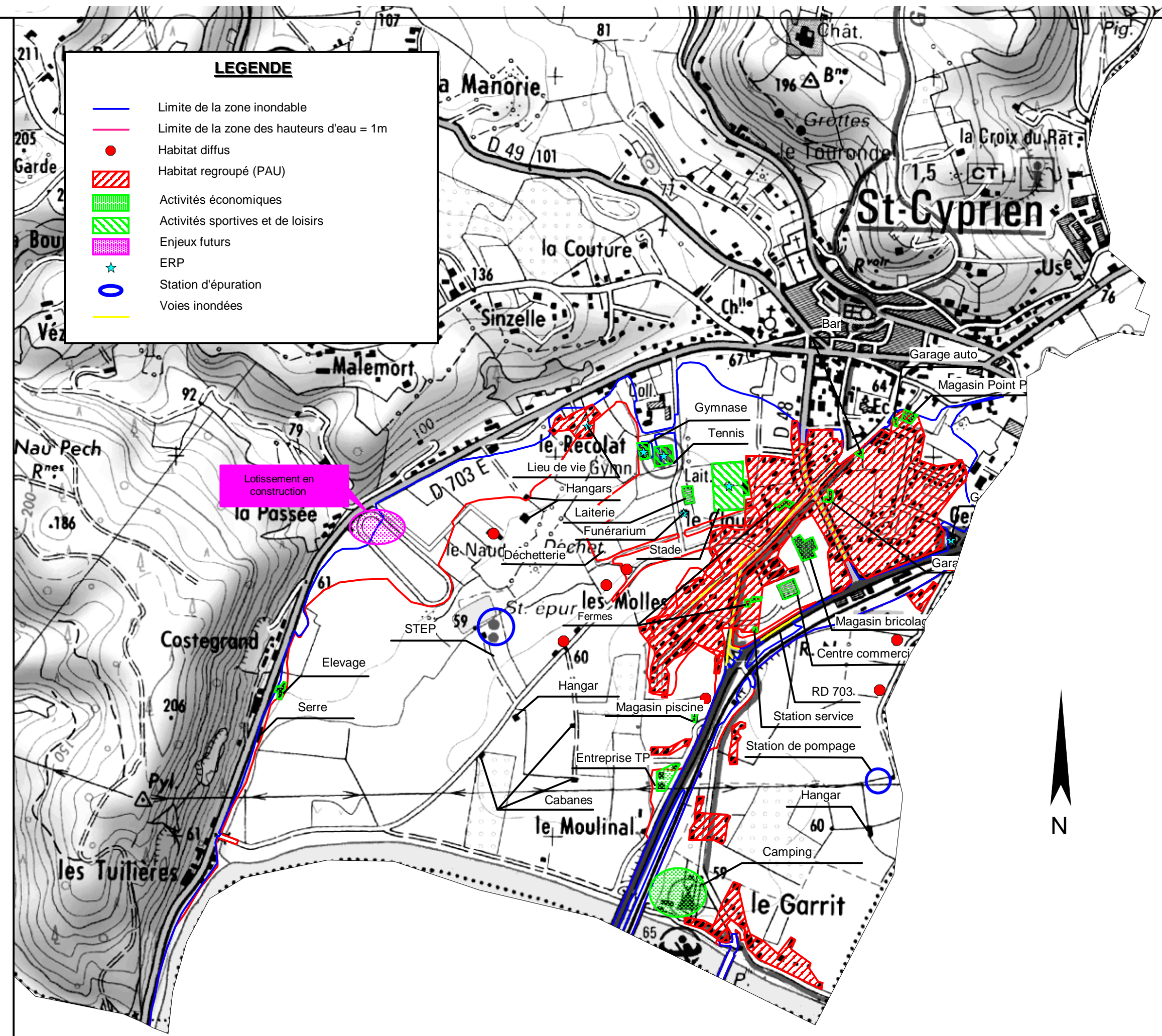
Pièce n° 4

Echelle 1 : 10 000

Approuvé par arrêté préfectoral le 15 janvier 2015

LEGENDE

- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone des hauteurs d'eau = 1m
- Habitat diffus
- ▨ Habitat regroupé (PAU)
- ▨ Activités économiques
- ▨ Activités sportives et de loisirs
- ▨ Enjeux futurs
- ★ ERP
- Station d'épuration
- Voies inondées



Sources : IGN SCAN 25
Fichier : carte des enjeux